

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [6] (1903)
Heft: 24

Artikel: Variété : villes et villages
Autor: Beauguitte, Ernest
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253002>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VARIÉTÉ

VILLES ET VILLAGES

Leurs noms en 1793

Une commune du département de la Manche, Saint-Georges-de-Néhou, a été débaptisée, il y a peu de temps, pour porter désormais le nom de Néhou tout court.

N'est-ce pas une excellente occasion pour rappeler les dénominations révolutionnaires d'un certain nombre de communes de France ?

Il en est de fort curieuses, ma foi ! et qui méritent d'être remises en mémoire.

En 1793, les Jacobins proscrivirent, par toute la France, les noms de villes, bourgs ou villages qui pouvaient rappeler religion, noblesse, royauté.

Ainsi, dans le département de la Manche, Saint-Lô devint Rocher-de-la-Liberté ; Saint-Germain-le-Vicomte : Germain-sur-Sèves ; Sainte-Mère-Eglise : Mère-Libre ; Saint-Pience : Sapience.

Dans un grand nombre de départements abondent les trois termes de la devise républicaine. Dans la Corrèze, notamment, cinq ou six communes, pour le moins, s'appellent : *Fraternité* ou *La Fraternité*.

D'autre part, les *Val-Libre*, les *Vallon-Libre*, les *Côte-Libre*, les *Mont-Libre* pullulent aux quatre coins de la France. Il y a certainement quatre-vingts ou cent *Mont-Libre*, épars à travers les départements. Saint-Bonnet-le-Four (Allier), Saint-Bonnet-en-Champsaur (Hautes-Alpes), Saint-Bonnet-le-Châtel (Puy-de-Dôme) sont tous trois baptisés : *Bonnet-Libre*.

D'autres communes ont des noms nouveaux, parfois un peu baroques, il en faut convenir.

Ainsi *Toile-à-Voiles* remplace Saint-Jean-de-Bourney (Isères) ; Saint-Eloy, près Nevers est changé en *Loi* ; Saint-Léonard (faubourg d'Angers) est mué en *Fruits-Sucrés* ; Saint-Dau ou Saint-Do (Lot), devient grâce à un méchant calembour *Ceint-d'Eau* ; Souillac (Lot), se transforme en *Trente-un-Mai*.

Dans le département de Loir-et-Cher, l'on rencontre *Baraque* (Tour-en-Sologne), *Aquamentel* (Saint-Jean-Froidmentel) ; *Bonne-Crème* (Saint-Gervais), *Bienboire* (Saint-Bohaire), *Gaulois* (Françay), *Vieux-Logis* (Châteauvieux), *Commune-Avare* (Villavard), *Commune-Être-Suprême* (Villedieu-en-Beauce), *Cou-sans-Culottes* (Coulange), *Bois-Chéri* (la Chapelle Enchérie), *Cinq-Bougies* (Saint-Cyr) !

Les grandes villes

Ni Lyon, ni Marseille, ni Bordeaux, ni Saint-Etienne, ni Versailles n'ont, à cette époque, gardé les noms qui leur ont fait retour par la suite.

Lyon s'appelait alors *Commune-Affranchie* ; Bordeaux : *Commune Franklin* ; Versailles : *Berceau-de-la-Liberté* ; Saint-Etienne : *Libre-Ville* ou *Armes-Ville*, ou *Commune-d'Armes*. Quant à Marseille, elle était *Ville-sans-Nom*.

Cela valait mieux, au demeurant, que de baptiser Bar-le-Duc, *Bar-sur-Meurthe*, au mépris des plus élémentaires notions géographiques, la Meurthe coulant à quelque vingt-cinq lieues de la préfecture meusienne.

Noms de mois et de héros

Trois départements se distinguent du commun en attribuant à plusieurs de leurs communes les noms de mois du calendrier nouveau. Ce sont : la Haute-Garonne, l'Orne et la Savoie, où maints villages se nomment Prairial, Floréal, Messidor, Fructidor, Vendémiaire, Nivose, Frimaire, etc.

D'autres ont tenu à conserver le culte et à honorer la glorieuse mémoire des héros de l'antiquité, d'écrivains illustres ou de contemporains.

Il est tout naturel que Meudon devienne *Rabelais* ; il l'est moins, peut-être, que Château-Guillaume, dans l'Indre, prenne le nom de *Guillaume-Tell*.

Place à Brutus et à Scævola ! Avec un plus vif et plus louable souci de l'actualité, place à Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Marat, Lepelletier, Mounier, Saint-Just, Barra.

Dans son *Index des noms révolutionnaires des communes de France*, Fiquères ne signale pas moins de vingt-cinq ou trente communes qui s'appellent *Marat* ou *les Marats*, ou *Maratide*, sans compter celles, très nombreuses, où ce nom de Marat est accolé à d'autres, comme *Mont-Marat* (Mont-de-Marsan), *Aubin-Marat* (Pas-de-Calais), *Castel-Marat* (Gironde), etc. Compiègne, c'était *Marat-sur-Oise*.

Jean-Jacques Rousseau est particulièrement en honneur dans la Seine, les Basses-Pyrénées, l'Oise, les Landes. Et les Landes n'oublent ni Barra ni Lepelletier, ce qui part d'un bon sentiment.

Arrêtons-nous ; à nous étendre davantage nous risquons de fatiguer nos lecteurs.

Ernest BEAUGUITTE.



LES HIRONDELLES

De l'angle noirci de la cheminée

*Haute et calcinée,
Au coin de la vitre, aux poutres des toits,
Sous l'auvent bordé de vignes nouvelles,
Nous avons ensemble essayé nos ailes,
Essayé nos voix.*

*Puis l'heure est venue où l'herbe frissonne
Aux bises d'automne,*

*Et nous avons pris toutes notre essor
Vers les pays bleus, sur lesquels sans cesse
Un soleil d'été, comme une caresse,
Tombe en nappes d'or.*

*Mais lorsque au désert notre vol se pose
Sur le granit rose
D'un vieux sphinx qui rêve aux siècles éteints,
Souvent nous songeons aux petites villes
Où nos nids muets dorment sous les tuiles
Des logis lointains ;*

*Et nous revoyons les maisons bourgeoises,
Le clocher d'ardoises
Qui monte parmi les tilleuls en fleurs,
Et le pont de pierre où, comme des flèches,
Nous filions tout droit sous les arches fraîches
Pleines de pêcheurs.*

*Et nous attendons, lasses de lumière,
L'aube printanière
Où, loin des ardeurs d'un soleil brutal,
Nous irons revoir les forêts de hêtre,
Et les nids logés au coin des fenêtres
Du pays natal.*

• André THEURIET.
de l'Académie Française.